

Licence Administration Publique

Objectifs

La licence a pour but essentiel d'assurer à des étudiants non juristes une formation diplômante en Administration Publique conçue pour préparer aux carrières administratives le plus souvent accessibles par les concours A de la fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière).

La formation permet d'acquérir les connaissances correspondant aux programmes des concours et les méthodes nécessaires pour réussir les épreuves des concours.

- > Préparer aux concours de la fonction publique française de niveau A.
- > Amener des étudiants non juristes à une formation diplômante d'administration publique les préparant en même temps aux concours administratifs, avec poursuite possible en Master.
- > Préparer tant sur les connaissances de fond que sur la méthodologie (en culture générale, droit public, finances publiques, économie, note de synthèse, exposé-discussion).
- > Préparer des étudiants aux métiers de terrain de la Fonction publique et à l'accès à des emplois contractuels.

Compétences acquises

L'entrée à l'IPAG nécessite d'avoir validé un minimum de 120 crédits.

La réussite aux concours de catégorie A sanctionne un acquis des connaissances et des compétences nécessaires à la réussite aux concours des 3 fonctions publiques : acquis culturels, esprit de synthèse et de critique, capacité à se projeter dans un métier.

Conditions d'accès

Dans la limite des places disponibles, la licence est ouverte :

- > Sur sélection, aux non-juristes (sont exclus les étudiants issus de Droit, Sciences Economiques et AES) titulaires d'un Bac + 2 minimum (avec 120 crédits validés).
- > En VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Poursuite d'études

L'exigence des concours actuels conduit de nombreux étudiants à poursuivre leurs études en Master « Administration Publique » qui concerne les politiques publiques.

Insertion professionnelle

Accès aux emplois de catégorie A de la Fonction publique d'Etat, Territoriale ou Hospitalière.

Infos pratiques

Institut de Préparation à l'Administration Générale (IPAG) à Brest

Formation accessible en : formation initiale

Durée : 1 an

Contacts

Responsable pédagogique :

LE GUYADER Daniel

Contact administratif

SECRETARIAT

ipag@univ-brest.fr

Tel. 02 98 01 63 62

Responsable Secrétariat pédagogique

Nathalie LE MIGNON

ipag@univ-brest.fr

Tel. 02 98 01 63 34

Programme

Licence 3ème année

Semestre 5	ECTS	Nbre d'heures
UE1: Actualités des politiques publiques de l'Etat	5 crédits	12h
UE2 : Droit et institutions publiques	10 crédits	70h
Droit constitutionnel et Institutions politiques		20h
Droit administratif et Institutions administratives		20h
Droit européen et Institutions européennes		15h
TD de Droit Public		15h
UE3 : Finances publiques, Gestion publique	5 crédits	30h
Finances publiques		10h
Gestion publique		10h
TD Finances publiques, Gestion Publique		10h
UE4 : Economie et finances	5 crédits	36h
Economie		24h
Questions économiques et financières		12h
UE5 : Projet vie professionnelle	5 crédits	40h
Certification numérique (Pix)		
Langue		20h
Conférence de méthode / note de synthèse		10h
Préparation orale		10h

Total 30 ECTS 188h

Semestre 6	ECTS	Nbre d'heures
UE1: Actualités des politiques publiques de l'Etat	6 crédits	12h
UE2 : Droit et institutions publiques	10 crédits	65h
Fonction publique et dialogue social		20h
Droit des relations internationales		15h
Droit de l'environnement		10h
TD de Droit et Institutions publiques		10h
UE3 : Finances publiques, Gestion publique	6 crédits	30h
Finances publiques		10h
Gestion publique		10h
TD Finances publiques, Gestion Publique		10h
UE4 : Projet vie professionnelle	6 crédits	40h
Langue		20h
Conférence de méthode / note de synthèse		10h
Préparation orale		10h
UE 5 : Expérience professionnelle	2 crédits	6h
Recherche stage, méthodologie rapport		6h
Stage (2 semaines)		

Total 30 ECTS 153h